



**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2019 – DÉTERMINANT LES
MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

PRENEZ AVIS QUE :

L'adoption du règlement numéro 01-2019, déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	15 janvier 2019
Adoption du règlement	5 février 2019
Avis public d'adoption du règlement	7 février 2019

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 7 février 2019.

Sylvie Gosselin, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 7 février 2019.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 7 février 2019.

Sylvie Gosselin, MBA – DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière